

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

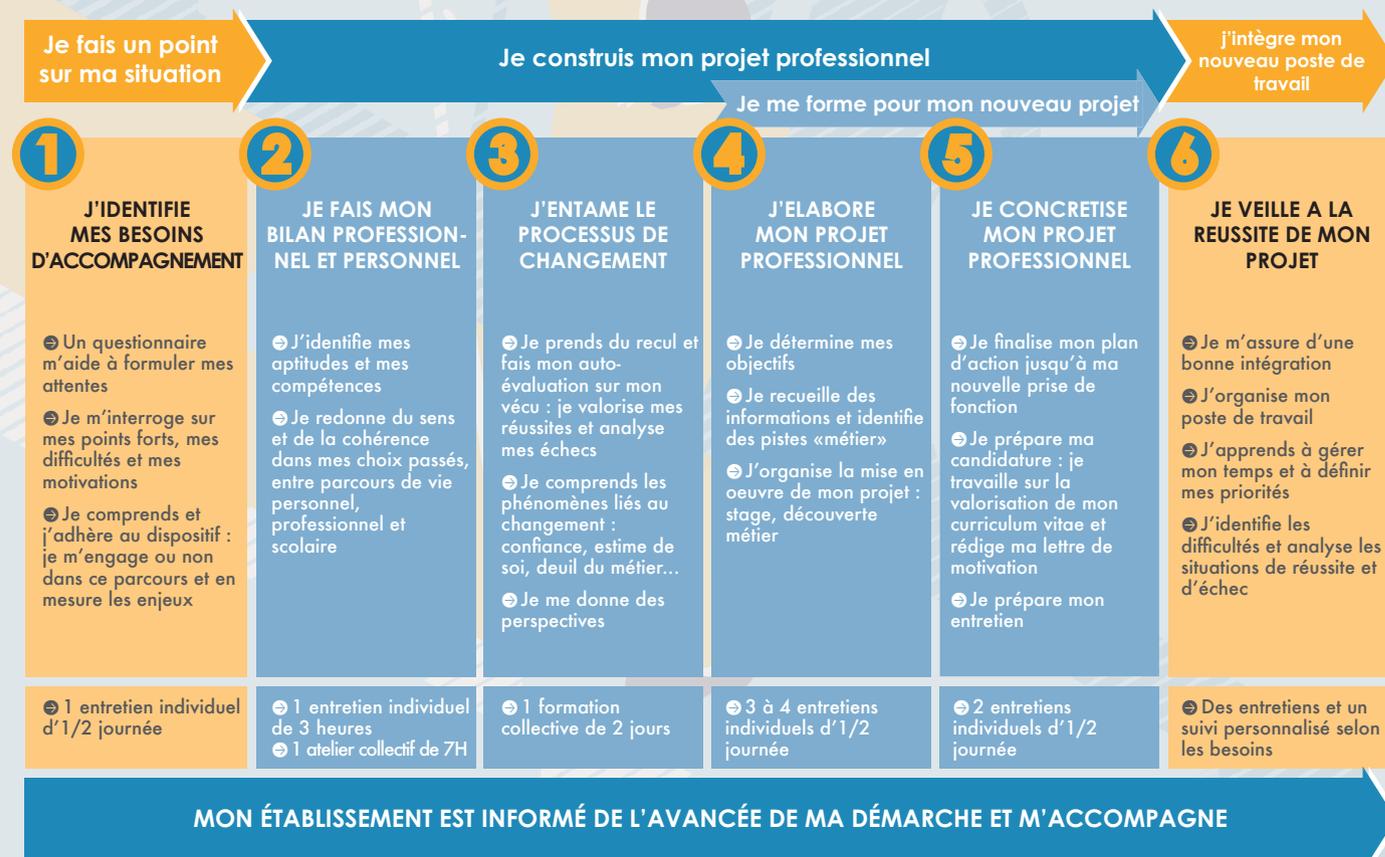
OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES PAR UN DISPOSITIF MODULAIRE ET A LA CARTE DESTINE AUX AGENTS.

PUBLICS CONCERNÉS : AGENTS ENGAGÉS DANS UN PROCESSUS DE TRANSITION PROFESSIONNELLE :

Vous êtes aujourd'hui confronté(e) à une situation de reclassement professionnel, suite à des restrictions d'aptitude. Vous devez vous réorienter en raison d'une réorganisation de services.

Vous envisagez une reconversion dans le cadre d'une mobilité interne.

Dans chacun de ces cas, vous êtes amené(e) à engager une réflexion individuelle sur votre parcours personnel et professionnel pour préparer l'avenir.



WWW.ANFH.FR

DISPOSITIF D'APPUI

NORD PAS-DE-CALAIS

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Conception-rédaction © Service Communication ANFH • Réf. MIDE1 - Juillet 2018



LE DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

« L'EMPLOYABILITÉ » : UNE NOTION AU CENTRE DU DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

● **Un programme de formation qui s'adresse à plusieurs acteurs :** agents eux-mêmes, personnels RH, acteurs de la politique de maintien dans l'emploi, équipes de direction, organisations syndicales, membres de commissions de maintien dans l'emploi des établissements adhérents à l'ANFH...

● **Un contenu modulable pour répondre aux besoins de chaque établissement.**

● **Une approche élargie de la thématique du maintien dans l'emploi :**

- « L'employabilité » : une notion au centre du dispositif de maintien dans l'emploi qui couvre des problématiques diverses.

- Ne se limite pas à la prévention de l'incapacité et à la gestion du handicap au travail.

- Recouvre des situations plus larges : mobilité professionnelle, reconversion, réorganisation de service...

ANTICIPATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DE RETOUR APRES UN ARRÊT DE TRAVAIL LONG

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

- Reconversion professionnelle souhaitée ou subie,
- Reclassement (qu'il soit statutaire ou non),
- Accompagnement individuel de l'agent.

EMPLOYABILITÉ :

GESTION DES MOBILITÉS CONTRAINTES
- Réorganisation d'un service, fermeture, reclassement.

GESTION DES INAPTITUDES
- Outils, partenaires et aides mobilisables sur la prévention des incapacités.

GESTION DES SECONDES PARTIES DE CARRIERES
- Entretien de seconde partie de carrière,
- Articulation avec la GPMC.

AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS

OBJECTIF : AIDER LES ÉTABLISSEMENTS À ACCOMPAGNER LES AGENTS EN RECONVERSION.

Plusieurs modules sont mis à la disposition des établissements qui composent leur accompagnement en fonction de leurs besoins.

MODULES	MODULE A :	MODULE B :	MODULE C :	MODULE D :	MODULE E :	MODULE F :
	Diagnostic des pratiques RH en matière de maintien dans l'emploi et plan d'actions d'une politique de maintien dans l'emploi (livrables à l'issue : rapport de diagnostic et plan d'actions)	Créer (ou remobiliser) une cellule dédiée à l'accompagnement des agents en difficulté	Détecter au plus tôt les situations d'incapacité et les postes à risques	Accueillir un agent en situation de maintien en l'emploi	Socle de connaissances pour la gestion statutaire du maintien dans l'emploi et prévention de l'incapacité	Analyse de cas : traitement des situations rencontrées par les participants sous l'angle statutaire
DURÉE	3 à 5 jours	2 jours	2 + 1 jours	1 + 1 jours	2 jours	2 jours
PUBLICS CONCERNÉS	RRH, encadrants et agents, acteurs de la prévention intervenant dans la politique de maintien en emploi de l'établissement	Tous personnels membres d'une commission de maintien dans l'emploi	RRH, encadrants et agents, acteurs de la prévention intervenant dans la politique de maintien en emploi de l'établissement	Personnel des services RH, encadrement des services, direction, CHSCT, organisations syndicales	Tous personnels en charge de la gestion du maintien dans l'emploi	Tous personnels en charge de la gestion du maintien dans l'emploi
MODALITÉS D'ACCÈS AU DISPOSITIF	INTER OU INTRA ÉTABLISSEMENTS					